

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 12 décembre 2022

Délibération n° 2022-1427

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de production et distribution de chaud et de froid urbains par les sociétés ELM, EGMI, Elyde, Eclyde, V3E, Engie et Valorly - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Rapporteur : Monsieur Philippe Guelpa-Bonaro

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 novembre 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charlot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Ebery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Brossaud (pouvoir à M. Bub), M. Brumm (pouvoir à Mme Burillon), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Dalby (pouvoir à Mme Dehan), M. Doganel (pouvoir à M. Chambon), Mme Fréty (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pouzergue (pouvoir à Mme Corsale).

Conseil du 12 décembre 2022**Délibération n° 2022-1427**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de production et distribution de chaud et de froid urbains par les sociétés ELM, EGMI, Elyde, Eclyde, V3E, Engie et Valorly - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole de Lyon au titre de l'exercice 2021, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public (DSP) ainsi qu'un rapport d'activités, assorti d'une annexe, permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole est compétente en matière de chaud et froid urbains. Les services publics correspondants ont, notamment, été gérés au moyen de 6 contrats pour l'année 2021 :

- concernant le réseau Centre Métropole (Lyon 1er, 2ème, 3ème, 6ème, 7ème et 8ème, Bron, Villeurbanne hors Saint-Jean, Vaulx-en-Velin la Soie, Vénissieux nord périphérique), un contrat de DSP avec la société ELM (groupe Dalkia) arrivant à terme le 31 décembre 2041,

- concernant le réseau Plateau Nord (Rillieux-la-Pape, Sathonay-Camp, Fontaine-sur-Saône, Caluire-et-Cuire, Lyon 4ème), un contrat de DSP avec la société PNE (groupe ENGIE) arrivant à terme le 31 décembre 2039,

- concernant le réseau Grande Ile (Vaulx-en-Velin hors la Soie et Villeurbanne Saint-Jean), un contrat de DSP avec V3E (groupe Dalkia) arrivant à terme le 31 décembre 2034,

- concernant le quartier de Lyon La Duchère, un contrat de DSP avec la société Elyde (groupe Dalkia) arrivé à terme le 30 juin 2021, auquel a succédé un contrat sur un périmètre élargie (réseau Ouest Lyonnais : La Duchère, Écully, Champagne-au-Mont-d'Or), avec la société Eclyde (groupe Dalkia), arrivant à terme le 30 juin 2041,

- concernant Givors, un contrat avec la société EGMI (groupe IDEX) arrivant à terme le 30 juin 2042,

- concernant Vénissieux (sud périphérique), un contrat de DSP avec la société Vénissieux Énergies (groupe Dalkia) arrivant à terme le 31 décembre 2038.

Les tableaux ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers.

	2019	2020	2021	Variation 2020-2021	
				relative	tendance
Contrat Centre Métropole - ELM					
ventes de chaleur (en GWh, hors export)	458,8	462,7	615,3	+ 33 %	↗
ventes de froid (en GWh)	36,7	32,9	35,5	+ 8 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	50,2 %	55,9 %	55,8 %	-	→
Contrat Plateau Nord - PNE (contrats Engie/Valorly avant 2020)					
ventes de chaleur (en GWh)	92,4	95,1	126,8	+ 32 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	87,5 %	91,4 %	84,9 %	- 7 %	↘
Contrat Grande Ile - V3E - Engie avant le 1^{er} juillet 2019 (consolidation pour 2019)					
ventes de chaleur (en GWh)	97,0	93,2	98,4	+ 6 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	59,7 %	59,2 %	59,5 %	-	→
Contrat Duchère/Ouest Lyonnais - Eclyde - Elyde avant le 1^{er} juillet 2021 (consolidation pour 2021)					
ventes de chaleur (en GWh)	48,2	44,9	57,0	+ 27 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	65,8 %	68,8 %	54,9 %	- 20 %	↘
Contrat Givors - contrat EGMI					
ventes de chaleur (en GWh)	16,7	17,6	26,6	+ 51 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	52,8 %	57,9 %	72,6 %	+ 25 %	↗
Contrat Vénissieux - Vénissieux Énergies					
ventes de chaleur (en GWh)	126,1	123,3	148,6	+ 21 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	53,7 %	50,0 %	50,2 %	-	→
Données consolidées					
ventes de chaleur (en GWh)	839,1	836,7	1 071,6	+ 28 %	↗
taux d'énergies renouvelables et de récupération	56,4 %	59,9 %	58,7 %	- 2 %	→
rigueur climatique (degré jour unifié) hors juin, juillet et août	2 050	1 923	2 268	+ 18%	↗
nombre d'équivalents logements alimentés	80 050	83 163	95 511	+ 15 %	↗

La rigueur climatique a fortement augmenté en 2021 par rapport à 2020 qui était la 2^{ème} année la plus douce depuis 1921 (station météo de Bron), derrière 2014. L'année 2021 est ainsi dans la moyenne des 20 dernières années. Les ventes d'énergie sont ainsi en forte augmentation, en lien également avec le développement important des réseaux. Les réseaux de chauffage urbain de la Métropole alimentent environ 95 500 équivalents logements, soit + 44 % depuis 2015.

Les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) sont utilisées prioritairement et les énergies fossiles sont utilisées en complément, sauf pour la cogénération qui est prioritaire sur 2 réseaux en hiver du fait des contrats d'obligation d'achat d'électricité. Ainsi, la hausse de la rigueur climatique pénalise généralement le taux EnR&R à moyen de production constant. La hausse du taux EnR&R du réseau de Givors est due à la mise en service de la nouvelle chaufferie biomasse en décembre 2020. Concernant La Duchère, le taux est en diminution du fait du dysfonctionnement des chaudières ; cette diminution peut s'expliquer par le dysfonctionnement du système de comptage qui laisse penser que le taux des années précédentes était surestimé.

Tous réseaux confondus, le taux EnR&R est en légère diminution à 58,7 % mais avec une forte augmentation de l'énergie EnR&R produite (+ 20 %) du fait, principalement, du développement des réseaux. Cela représente environ 150 000 t de CO₂ évitées.

Concernant les ventes de froid, elles sont en hausse malgré un été plutôt frais, les ventes de l'année précédente ayant été fortement influencées par la crise liée à la Covid-19.

En matière d'activité commerciale pour la chaleur, il y a eu en 2021 : 3 déracordements (démolition d'immeubles), 110 mises en service de nouvelles sous-stations et 140 nouvelles polices d'abonnements signées sur l'ensemble des réseaux.

Indicateurs financiers	2019 (en k€)	2020 (en k€)	2021 (en k€)	Variation 2020-2021	
				relative	tendance
Contrat Centre Métropole - ELM					
produits	45 415	42 525	67 357	+ 58 %	↗
charges	41 135	42 311	63 963	+ 51 %	↗
résultat avant impôts	4 280	214	3 364	+ 1 472 %	↗
Contrat Plateau Nord - PNE					
produits		5 652	8 399	+ 49 %	↗
charges		5 970	9 739	+ 63 %	↗
résultat avant impôts		- 318	- 1 340	+ 84 %	↘
Contrat Grande Ile – V3E (uniquement 2^{ème} semestre pour 2019)					
produits	3 695	8 896	18 529	+ 108 %	↗
charges	3635	9 823	15 057	+ 53 %	↗
résultat avant impôts	139	- 927	3 472	NC	↗
Contrat Lyon La Duchère - Elyde (uniquement 1^{er} semestre pour 2021)					
produits	3 424	3 176	2 071	NC	NC
charges	3 944	2 735	1 773	NC	NC
résultat avant impôts	- 519	442	- 308	NC	NC
Contrat Ouest Lyonnais - Elyde (uniquement 2^{ème} semestre pour 2021)					
produits			3 208	NC	NC
charges			2 656	NC	NC
résultat avant impôts			552	NC	NC
Contrat Givors - EGMI					
produits	1 587	1 806	2 489	+ 38 %	↗
charges	1 225	1 069	2 560	+ 139 %	↗
résultat avant impôts	362	737	- 71	- 110 %	↘
Contrat Vénissieux - Vénissieux Energies					
produits	12 446	11 898	18 054	+ 52 %	↗
charges	12 272	11 171	18 805	+ 68 %	↗
résultat avant impôts	174	727	- 750	- 203 %	↘

Globalement sur l'ensemble des contrats, les produits sont majoritairement influencés par l'évolution des prix et des consommations de chaleur, les charges par les variations des achats en matière première.

L'abonnement est en hausse de + 1 % à 2 % pour tous les réseaux hors changement de contrat. Le tarif à la consommation évolue différemment suivant les contrats en fonction des variations de prix des énergies et de leur proportion dans le tarif. Ainsi, la forte hausse du prix du gaz fin 2021 a conduit à des hausses de tarif en fonction du poids du gaz dans le tarif. Les réseaux les plus touchés sont Centre Métropole, Vénissieux et Ouest Lyonnais mais tous les réseaux sont concernés. Le bouclier tarifaire, mis en place par l'État de manière rétroactive à partir du mois de novembre 2021, n'amortit que partiellement la hausse des factures. Si ce bouclier joue un rôle d'amortisseur, il est moins efficace que le bouclier tarifaire sur le gaz qui a gelé le tarif.

Globalement, l'évolution des produits et charges est cohérente pour tous les réseaux et principalement dépendante du coût des énergies et de l'évolution des ventes. Si les recettes ont augmenté du fait de la hausse de ventes et des augmentations des tarifs, la hausse du coût du gaz a directement dégradé les charges des délégataires. Les réseaux Centre Métropole et Grande Ile ont bénéficié de recettes de vente d'électricité en forte hausse ainsi que de recettes importantes de certificats d'économie d'énergie. Le contrat de Vénissieux est fortement pénalisé par le coût du gaz, le taux EnR&R étant largement inférieur au taux contractuel, tout comme le résultat du contrat Ouest Lyonnais inférieur au prévisionnel. Le contrat de La Duchère est arrivé, quant à lui, à terme avec un déficit cumulé de 6,2 M€. Sur la durée, les résultats des contrats sont conformes aux prévisionnels, voire légèrement inférieurs.

Les rapports des délégataires ont été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL du 22 novembre 2022. Il appartient donc au Conseil de les examiner pour en prendre acte ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

Prend acte du rapport annuel 2021 produit par :

- la société ELM, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud et de froid urbains Centre Métropole,
- la société Elyde, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain de Lyon La Duchère,
- la société Eclycle, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain Ouest Lyonnais,
- la société EGMI, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain de Givors,
- la société V3E, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain Grande Ile,
- la société PNE au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain de Plateau Nord,
- la société Vénissieux Énergies, au titre de la DSP de production et de distribution de chaud urbain de Vénissieux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 14 décembre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20221212-295964-DE-1-1 Date de télétransmission : 14 décembre 2022 Date de réception préfecture : 14 décembre 2022
